Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société

Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 77 (1941)

**Heft:** 46

Heft

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.08.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

#### SOMMAIRE:

Partie corporative: Au gui l'an neuf! — Au Jura bernois. — Vaud: Solidarité. — Dans les sections: Vevey. — Neuchatel: A propos du stage. — Bibliographie.

Partie pédagogique : Robert Jaquet : L'éducation par la langue maternelle.

— Les livres. — Table des matières.

# PARTIE CORPORATIVE

## AU GUI L'AN NEUF!

Puisse l'an qui vient être plus clément que celui qui s'achève dans le deuil, la désolation et la ruine!

Ce vœu que le rédacteur du *Bulletin* formulait dans le dernier numéro de l'année 1940 ne s'est pas réalisé. Plus que jamais la guerre fait rage et l'univers entier est à feu et à sang, les ruines s'accumulent, les vies humaines sont fauchées, les mères sont dans la désolation, les enfants ont faim : folie humaine! Honte à l'humanité égarée. Malédiction à ses mauvais bergers. Pitié pour les innocentes victimes! Avant que l'esprit du mal n'ait définitivement triomphé, que la civilisation n'ait totalement sombré, ne se trouvera-t-il pas un puissant de ce monde pour prêcher une nouvelle Trêve de Dieu ?...

Par un merveilleux miracle, notre petite patrie est encore intacte au milieu de la fournaise; elle a donc une mission humanitaire à remplir. Elle se doit de verser quelque baume sur tant de blessures. Elle n'y faillira pas et tous ses enfants la seconderont. Notre rôle, à nous instituteurs, est de persévérer dans notre tâche d'éducateurs. Plus que jamais apprenons à nos enfants à se pencher avec compassion sur les misères d'autrui, à ouvrir leur cœur à la charité, à la bonté. Persuadons-les que, pour les individus, seule une conscience droite prévaut, et que, pour les peuples, rien de solide et de durable ne peut s'édifier s'il n'est basé sur la probité, l'honneur, le droit et la justice.

Et puis, chers collègues, malgré tout,

espoir en des jours meilleurs!

#### AU JURA BERNOIS

Le dimanche 14 décembre a été pour la Société pédagogique jurassienne une journée chargée; dès le matin, le comité général a tenu séance au Buffet de Delémont, sous la présidence de M. P. Huguelet, de la Neuveville. D'importantes décisions y ont été prises: Le Congrès de la S. P. J., prévu pour 1939, puis renvoyé en 1942, n'aura pas lieu, pour ne pas faire concurrence au Congrès de la Romande, à Genève.

M. le D<sup>r</sup> Moine sera présenté comme rapporteur général du Congrès de Genève, sur le sujet : « Comment préparer la jeunesse suisse à ses devoirs civiques ».

La Jurassienne accepte de former le Comité romand, qui succédera dans un an au comité genevois actuel.

Une propagande active sera faite dans le Jura pour que toutes les commissions scolaires prennent un abonnement à l'Educateur.

L'après-midi, malgré la température printanière d'un tardif été de la Saint-Martin, une foule nombreuse d'instituteurs et d'institutrices se pressait à la grande halle de gymnastique pour y tenir une assemblée générale de la S. P. J. Un comité d'initiative avait pris la responsabilité de réunir l'ensemble du corps enseignant pour exprimer le mécontentement des instituteurs contre l'insuffisance des mesures prétendant adapter les traitements au nouveau coût de la vie. Ce comité constate un manque de contact entre les instances des sections et le comité central de la Société des instituteurs bernois, un défaut de liaison entre mandataires et mandants, ce qui paralyse toute action d'ensemble et permet l'intolérable retard dans le mouvement de réadaptation des traitements.

Deux objets à l'ordre du jour : d'abord, l'urgence d'allocations de vie chère. En deux étapes, le peuple bernois, en deux votations populaires, a supprimé la réduction des traitements. Mais, par suite des prestations nouvelles exigées de tous, cette mesure, si elle a amélioré un peu la situation des célibataires, a laissé stationnaire le traitement des instituteurs mariés, tandis que celui des chargés de famille n'est pas entièrement rétabli. La situation est intenable et il est absolument nécessaire que le Grand Conseil vote rapidement des allocations, qui, pour l'ensemble du canton, s'élèveraient à près d'un million, la compétence financière du Grand Conseil ne dépassant pas ce chiffre.

Un projet intéressant spécifiant que ces allocations soient automatiquement augmentées dès que la hausse du coût de la vie dépasse 5 points a dû être abandonné. Il dépasse la compétence financière du législatif. Mais une commission permanente du Grand Conseil pourra présenter, au fur et à mesure des hausses du coût de la vie, les adaptations nécessaires.

Le deuxième objet fut la situation pénible dans laquelle se trouvent les membres du corps enseignant lors des élections aux postes d'instituteurs. Les tournées électorales obligatoires, les multiples combines auxquelles elles donnent lieu compromettent singulièrement la dignité de l'éducateur. De plus, la réélection tous les 6 ans cause parfois de désagréables surprises : on cite notamment le cas récent d'un instituteur qui fut « défenestré » récemment par 9 voix contre 7, les 150 autres électeurs de la commune ayant négligé de se déranger !

Le rapporteur demande donc la modification de la loi, et, considérant que l'élection des instituteurs par le peuple est une extension abusive de la démocratie, voudrait que la nomination fût réservée à un Conseil de district, qui pourrait tenir mieux compte des qualités réelles des candidats.

La situation des jeunes instituteurs atteints par le chômage est aussi tragique. C'est pourquoi il est demandé :

- 1. un stage obligatoire payé d'une année à la sortie de l'école normale;
  - 2. l'abaissement de la limite d'âge (actuellement 70 ans).

La séance, présidée par M. Périnat, fut vibrante et les orateurs écoutés avec une attention passionnée; tous firent preuve d'une netteté et d'une énergie remarquables, en restant parfaitement courtois et objectifs. Les conclusions des rapporteurs furent adoptées à l'unanimité.

Notons que le Département de l'Instruction publique était représenté par le D<sup>r</sup> Moine et que les députés jurassiens au Grand Conseil étaient nombreux à la séance ; l'un d'eux, M. Strahm, donna d'utiles renseignements.

En résumé, séance d'une belle tenue où s'est affirmée la nette résolution des Jurassiens de faire aboutir leurs revendications en soutenant énergiquement le Comité de la Société bernoise des Instituteurs.

Le président de la Romande, aimablement invité, adressa à l'assemblée un chaleureux appel en faveur du Congrès de 1942 et en faveur de l'abonnement à *L'Educateur* pour lequel le Jura montre ces dernières années plus que de la tiédeur.

G. W.

# VAUD SOLIDARITÉ!

L'an dernier, à pareille époque, nous déplorions le maintien de la retenue de 10 %. Durant cette année, nous avons enregistré avec plaisir la suppression de cette retenue et l'octroi d'allocations dites exceptionnelles pour 1941, puis pour 1942. Si cette amélioration de nos traitements ne compense pas le renchérissement, reconnaissons cependant qu'elle diminue nos soucis de façon appréciable.

Cette amélioration, nous la devons à l'esprit de compréhension de nos autorités, mais surtout à l'activité intelligente de la Fédération des sociétés de fonctionnaires et employés dont les revendications raisonnables, étayées par de solides arguments, rencontrent d'emblée la bienveillance du Conseil d'Etat. C'est son comité, en particulier son président M. Décorvet et son secrétaire M. Margot, que nous remercions chaleureusement, qui fait toutes les démarches après avoir réuni la documentation nécessaire : tableau des allocations déjà accordées par

des villes, par d'autres cantons, par le commerce et l'industrie, — comparaison de la situation financière des cantons, — comparaison des impôts prélevés dans divers cantons, — rappel des sacrifices consentis par les fonctionnaires, — discours de magistrats concernant la situation des serviteurs de l'Etat, — précisions au sujet du renchérissement, etc.

Ce travail des T.F. améliore la situation de tous les serviteurs de l'Etat, pasteurs et maîtres secondaires compris. Or, ces derniers ne font point partie de notre fédération, qui pourtant leur procure des avantages certains. Facile à eux ensuite de jouer les désintéressés et d'estimer que les questions matérielles prennent une place excessive dans la vie d'autres associations. Quand donc feront-ils le geste de collaboration qui s'impose ?

Et dans le corps enseignant primaire, quelques-uns de nos collègues jugent bon de vivre en marge de notre S.P.V., estimant sans doute que les circonstances actuelles suffisent à décider nos autorités à voter des allocations. Nous respectons leur liberté, tout en constatant qu'ils bénéficient, sans bourse délier, des efforts et des sacrifices d'autres collègues moins... « indépendants ». On conviendra que leur attitude manque d'élégance. Il y a plus : la S.P.V. est une société d'entr'aide. Sa caisse de prêt sans intérêt a tiré et tire encore d'embarras de nombreux membres momentanément gênés. Sa caisse de secours soulage bien des misères ; des veuves, des orphelins reçoivent des versements réguliers. C'est pourquoi nous avons le droit de dire que refuser de faire partie de notre société, c'est manquer au devoir de solidarité.

A. C.

# DANS LES SECTIONS

Vevey. — Cours de ski. — Pour les instituteurs et institutrices du district de Vevey, en Jaman, les 4, 5, 6 janvier 1942.

Coût approximatif, comprenant finance du cours, logement et nourriture : 20 francs.

Inscription jusqu'au 30 décembre auprès de P. Lavanchy, Le Lierre, Blonay.

\*\*Le Comité.\*\*

# NEUCHATEL A PROPOS DU STAGE (I)

Par arrêté du 16 juillet 1940, le Conseil d'Etat décidait, on s'en souvient, que les mesures concernant l'organisation du stage entreraient en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1941. Une première escouade de 15 stagiaires a été admise cette année; la plupart ont terminé leur préparation sous surveillance d'un titulaire de classe. Ils devront encore suivre les cours spéciaux donnés chaque année par les inspecteurs en vue des examens pour l'obtention du brevet d'aptitudes pédagogiques. Après quoi, et moyennant qu'ils aient mérité l'attestation de stage prévue à l'art. 8 de l'Arrêté, nos jeunes conscrits pourront s'élancer dans la

carrière; les portes de l'enseignement leur seront ouvertes ou plutôt entr'ouvertes.

Car avec la pléthore de postulants évoquée encore dans les récentes conférences officielles, plusieurs années s'écouleront sans doute avant que nos stagiaires puissent se caser. Aussi, tout en faisant queue chaque fois qu'un poste sera mis au concours, devront-ils se contenter de la vie vagabonde de remplaçants que certains de leurs devanciers ont menée pendant une décade. Ils partageront à coup sûr avec les anciens équipiers le privilège lamentable de tirer plus ou moins longtemps le diable par où vous savez. En revanche, ils auront sur eux l'énorme avantage de fournir dès le début de leur activité un travail profitable. Et c'est là l'important aussi bien pour les élèves que pour les maîtres.

En tolérant à la tête de nos classes des maîtres dénués de toute initiation pratique, le régime qui vient d'être corrigé par l'institution du stage a été préjudiciable au travail et aux progrès des élèves. Comment voulez-vous que l'étude avance lorsqu'elle est conduite par un néophyte qui cherche sa voie, hésite, tâtonne, piétine, se cogne contre l'indiscipline, qui ne connaît rien à son métier mais est rempli de bonnes intentions? J'allais oublier qu'il a donné cependant quelques leçons en cours d'études; mais dans des conditions si artificielles et si éloignées de la réalité qu'il est permis d'en faire abstraction. Plaignons les élèves d'avoir subi les inconvénients de ce régime et déplorons qu'il ait été pour nombre de débutants une source de déceptions, d'échecs, de découragement.

On a peine à comprendre que pendant près d'un siècle, c'est-à-dire depuis l'avènement de la république neuchâteloise, on ait nourri l'illusion de croire qu'une certaine érudition permettait au maître d'école d'exercer sa vocation. Autant dire qu'il suffit de connaître les secrets de la mécanique pour prendre en mains un volant et conduire une automobile. Le moyen est recommandable, j'en conviens, pour qui désire se casser la tête. Mais pour celui qui entend s'accorder un autre plaisir, ne pensezvous pas que des leçons d'entraînement seraient nécessaires? Il a fallu, je le répète, près de cent ans pour que cette notion, dictée par le sens commun, soit admise dans notre enseignement pédagogique. Je m'empresse d'ajouter qu'on en a reconnu aussi la valeur pour la préparation des futurs professeurs puisque le stage a été imposé à ceux d'entre eux qui enseigneront dans les écoles secondaires et professionnelles.

Ce qui précède exige quelques mots d'histoire.

Sous le régime qui a précédé la république, les membres de l'enseignement populaire n'ont à fournir aucun titre officiel de capacité et leur préparation est affaire d'initiative personnelle.

La première loi sur l'instruction publique, qui date du 21 novembre 1849, prévoit, pour enseigner, la possession d'un brevet de connaissances obtenu après examens devant une commission spéciale. Rien n'y est prévu quant à la formation des instituteurs.

C'est en 1867 que celle-ci commence d'être assurée par l'Etat. Une section pédagogique est créée sous forme d'annexe à l'enseignement académique inauguré la même année. Elle comprenait deux années d'études. Les futures institutrices n'y sont pas admises.

En 1873, la durée des études est fixée à trois ans. En 1882, un revirement les ramène à deux ans ; mais, cette fois, l'enseignement pédagogique rattaché au Gymnase cantonal, comprend une sous-section pour les élèves-institutrices, avec une année d'études seulement.

La loi de 1889 amène quelques changements. Le brevet de capacité donne droit à enseigner pendant quatre ans. Au terme de cette période, le porteur doit subir un nouvel examen en vue de l'obtention du brevet d'aptitudes pédagogiques donnant le droit d'enseigner à titre définitif. Cette période de noviciat fut réduite à deux ans par la loi de 1908, puis à une année par la revision intervenue le 22 mai 1935, qui est toujours en vigueur.

Notons, pour terminer cet aperçu historique, que le cycle des études pédagogiques à l'Ecole normale a été porté de deux à trois ans, en 1905, pour les élèves des deux sexes. C'est à cette date aussi que cet établissement se sépare du Gymnase cantonal et devient autonome. Une école d'application y a été annexée, comprenant l'enseignement frœbelien et celui de la première année primaire.

Voilà où nous en étions quand apparut le stage. Ce tableau montre bien la lenteur avec laquelle s'est édifié notre enseignement pédagogique. Sans vouloir m'appesantir sur les causes de cette tortueuse évolution, je ne puis m'empêcher de signaler à nouveau qu'elle est, pour une bonne part, l'effet de notre régionalisme outrancier.

(A suivre.)

J.-Ed. M.

#### BIBLIOGRAPHIE

Potterat revient, par Benj. Vallotton. Librairie Rouge et Cie, S. A., à Lausanne.

Vous souvient-il encore du « Commissaire Potterat », de ses « Propos », de son « Mariage » et de ce qu'il pensait de la guerre, de l'autre ? Le 12 juillet 1915, David Potterat rendait son âme à Dieu et monta tout droit au ciel. S'ennuyant quelque peu au paradis, et, surtout curieux de revoir son Lausanne et revivre quelques jours de la vie d'un Vaudois, Potterat obtient de son ange directeur l'autorisation de revenir sur terre. Et voilà notre Potterat réincarné, tombant par une belle nuit de mai dernier en pleine place de la Riponne. Pendant les 16 jours que sa permission dure, nous le suivons dans ses aventures, entendons ses réflexions pleines de sagesse, compatissons à ses déceptions, faisons, grâce à lui, un sérieux retour sur nous-mêmes, car, on l'a compris, le propos de B. Vallotton n'est pas seulement de nous divertir, il veut aussi nous donner gentiment quelques bonnes leçons sur notre genre de vie. Lecture réconfortante en ces temps où, obsédés par les événements, la guerre est notre perpétuelle préoccupation, car défense a été faite à Potterat de parler du drame qui déchire le monde.

C. G.

# PARTIE PÉDAGOGIQUE

# L'ÉDUCATION PAR LA LANGUE MATERNELLE (suite) 1

Nous en avons assez dit pour faire sentir combien, chez le Père Girard, le pédagogue et le grammairien sont d'originaux novateurs, dont les préceptes recèlent des vertus singulières. Un autre dessein du Cordelier fribourgeois nous paraît bizarre : c'est celui de faire participer la grammaire à la morale et sous prétexte d'éducation, d'avoir transformé ses manuels de langue en traités d'édification.

Quand le Père Girard, et après lui, M. Both, déclarent qu'en éducation rien n'est indifférent, qu'il convient d'harmoniser les efforts accomplis dans toutes les disciplines pour « forger les esprits en les meublant », chacun d'applaudir. Mais quand ils incriminent toute grammaire dont les exemples ne sont pas établis en morale, nous admirons un mouvement de style, mais nous dénonçons là une pieuse exagération. Fût-elle composée de passages des Ecritures, une grammaire ne vaudra que si elle apprend la pratique de la langue. Quand l'intention moralisatrice prend le pas sur les valeurs linguistiques, on en arrive à émettre des appréciations curieuses. Ainsi dans le chapitre sur l'adjectif, l'élève devra décider si la qualité est bonne ou mauvaise. Et c'est un exercice destiné à renforcer le jugement moral ! Que diront les élèves, par exemple, d'un bel orage, de la belle tumeur des chirurgiens heureux, d'une belle crapule, etc.

La même ambiguïté fausse plus d'une démonstration. Tantôt il s'agit de la culture de l'esprit et du cœur, tantôt de la morale. Qui n'aperçoit le danger d'une telle confusion ? A l'inverse de Pestalozzi, qui fondait son enseignement sur les mathématiques, le Père Girard centre le sien sur la grammaire. La raison qu'il en donne est toute catholique : il craint, qu'entraînés aux démonstrations, les élèves n'attachent plus de foi qu'aux vérités démontrables. M. Both semble l'en louer. Pourtant, s'il s'agit de culture, la part des mathématiques n'est pas négligeable dans la formation d'un esprit. C'est, à l'inverse du grammatical, un domaine où priment la logique, la rigueur de la déduction, la possibilité de vérifications intégrales, toutes pratiques éminemment éducatives. Pestalozzi l'avait bien vu et la raison des choix différents pourrait caractériser assez nettement une pédagogie « protestante et une pédagogie catholique ».

L'éducation par la langue maternelle, qu'est-ce que cela veut dire ? C'est un titre qui tire l'œil. Il y a là une alliance de mots troublante. La lecture de l'ouvrage, si attachant, la part faite d'un certain flottement

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Lire la première partie dans l'Educateur Nº 45.

entre l'emploi du terme « culture » et du terme « éducation », dissipe l'incompréhension. Oserais-je dire que le mérite n'en revient pas entièrement à M. Both dont les appréciations prudentes trahissent une révérence peut-être excessive. A plus d'un passage, je n'ai pu m'empêcher de songer au proverbe arabe : « Si l'on apprenait en regardant, tous les chiens seraient bouchers ». L'éducation du cœur, celle de l'esprit n'auront jamais d'efficacité qu'à la condition d'être accompagnées d'une éducation de la volonté. Tant d'exemples touchants, tant d'exhortations émouvantes ne tremperont ni le cœur, ni l'esprit. Il est même des cas où l'on pourrait soutenir qu'ils les ont amollis, laissant trop croire que de pieuses intentions suffisent à tous les besoins.

Dans un passage de ses conclusions, paraphrasant un mot d'Ernest Naville sur les exercices de langue maternelle « les humanités » de l'homme du peuple, M. Both s'avance jusqu'à affirmer que par la syntaxe l'enfant acquiert « non seulement la correction du langage, mais en vérité la logique de l'esprit humain ». Qu'en diront les linguistes ? Que la langue soit le truchement par lequel nous parviennent presque toutes nos connaissances, soit ; mais il paraît osé de dire que ce soit . l'instrument par lequel peut se former, parmi le peuple, l'homme complet. Ou plutôt, c'est là un problème mal posé. Il existe encore bien d'autres moyens de culture et l'éducation veut d'autres leviers que la connaissance d'excellents préceptes, puisés dans une grammaire.

Ces remarques n'atteignent en rien la noblesse du dessein qu'avait conçu le Père Girard. La richesse des suggestions contenues dans ses ouvrages, et que le travail excellent de M. Both nous permet d'apprécier, ce dont il doit être remercié, encourage et réconforte. Il a des lueurs sur tout. Et à chaque page, le lecteur sent grandir son estime pour l'homme éminent que fut le Père Girard. Le chapitre consacré aux difficultés qu'il eut avec l'évêque de Fribourg amuse le laïque, puis l'attriste. Mgr. Yenni trouvant incomplètes la morale et la théologie de la Grammaire des campagnes, lui refusa l'imprimatur. Tant il est vrai qu'à vouloir contenter les moralistes, les théologiens et les linguistes, l'on court toujours le risque de désobliger quelqu'un. L'on s'afflige aussi de l'alarme manifestée par le prélat à la pensée que cette grammaire pourrait être aussi employée, telle quelle, dans les écoles protestantes. La générosité du Père Girard contraste durement avec la prudence de son supérieur. Et comme elle éclate, cette générosité, dans cette phrase d'une lettre où il explique pourquoi sa grammaire est destinée aux petits villageois.

« J'ai, dit-il, une profonde pitié pour cette masse qui, au fond, constitue partout le genre humain et que les savants négligent partout. » C'est là une parole digne d'un noble éducateur du peuple.

ROBERT JAQUET.

# LES LIVRES

Rappelle-toi ta grammaire, par James Schwar; Editions de La Baconnière.

Nous venons de recevoir un petit manuel qui nous paraît arriver bien à son heure. M. Schwar, inspecteur scolaire à Lausanne, à qui nous devons déjà plusieurs publications qui ont enrichi la collection de nos moyens d'enseignement, s'est certainement inspiré, lorsqu'il a composé « Rappelle-toi ta grammaire », d'un vœu exprimé à de nombreuses reprises dans des conférences officielles du corps enseignant, et ici même, dans l'un des numéros de 1938.

Comme le manuel le dit très justement dans sa préface : « Qu'il s'agisse d'orthographe d'usage ou d'orthographe grammaticale, ce n'est que par un long apprentissage qu'on arrive à écrire correctement. Les livres de grammaire sont nombreux et généralement bien composés ; toutefois, un petit cours récapitulatif destiné surtout aux élèves accomplissant leur dernière année d'école doit, nous semble-t-il, rendre de grands services parce qu'il permet à chacun de retrouver facilement une règle, une exception, une remarque oubliées ».

Nous sommes certain que ce livre sera d'une réelle utilité pour les maîtres et les élèves, ainsi que pour bon nombre d'adultes. — Le manuel se trouve en librairie. On peut aussi se le procurer chez l'auteur.

Tambi voit la lumière, récit illustré de planches en couleur, édité par les Missions romandes.

Tous les parents ayant des enfants de l'âge indiqué voudront placer sous l'arbre de Noël ce petit livre. Puissent les jeunes lecteurs y trouver autant de joie qu'ils en ont goûté en feuilletant « Kembo, l'enfant d'Afrique ». Et que, dès leur jeune âge, ils soient pris d'amitié pour ces petits camarades africains, dont l'âme est si parente de la leur, mais qui grandissent dans un milieu où ils ne sauraient s'épanouir dans la confiance.

La Sapinière, par Milly Braissant. Editions de la Baconnière, Boudry. Descendante d'une vieille souche paysanne, Milly Braissant, l'auteur de la « Sapinière », a mis dans ce roman sa connaissance des choses et des gens de la terre. Elle a vécu au milieu d'hommes et de femmes semblables à ses héros ; elle les a observés, a compris leur âme secrète et profonde et les mobiles cachés de leurs actes.

Tels qu'ils existent dans la réalité, ces paysans « accrochés au sol de leurs champs comme les sapins le sont à celui de la forêt » tels on les retrouve, incarnés dans l'héroïne du roman, cette Marguerite Rebaud, frêle et silencieuse femme qui, maillon d'une chaîne qu'elle ne se reconnaît pas le droit de rompre, lutte sans trêve et se sacrifie pour sauver la terre ancestrale.

# TABLE DES MATIÈRES

# Année 1941.

## PARTIE CORPORATIVE

## S. P. R.

Comité central. S. L. V. et S. P. R., séance de Morat, p. 385. — Lehrertag de Fribourg, p. 553. Séance des présidents de section et du Comité de rédaction du Bulletin, p. 569. — «Almanach Pestalozzi», p. 633. — Séance du Comité central du 7 décembre, p. 713.

Addor, G. Rapport de la Commission de lectures, p. 17. Grec, Ch. Pour la famille, p. 129. — Lehrertag de Fribourg, p. 553. — Au gui l'an neuf, p. 729.

Jaquet, R. et Piot, P. Parrainages scolaires du cartel suisse, p. 337.

Willemin, G. Appel aux membres S. P. R.: Lehrertag de Fribourg, p. 484. — Au Jura, p. 729.

# VAUD

Comité central. Bureau de l'assemblée générale, p. 20. — Assemblée générale, p. 21, 715. — Convocations à l'assemblée des délégués et à l'assemblée générale, p. 33. — Candidats au Comité central, p. 65, 681, 715. — Composition du Comité, p. 97. — Société vaudoise de secours mutuels : convention, p. 97, 241. — Hôpital cantonal: arrangement, p. 116, 353. — Avis, p. 241. — Délégués S. P. R., p. 273, 369. — Carnet du bon président de section, p. 321. — Cotisations 1941, p. 338. - Aux présidents de section, p. 537. — Nos traitements, p. 554. — Don à la Caisse de secours, p. 649.

Bureau de placement, p. 241, 386.

Besse, Ed. Contrat d'assurance, p. 21, 225. — 2% de retenue, p. 21. — Déclaration d'impôts, p. 21. Une fois l'an, p. 49. — A nos membres, p. 113. — Rapport présidentiel, p. 401. — Liste des nos membres, p. 602.

Burnet, P. Allocations familiales chez nos voisins, p. 131. — Va, découvre

ton pays, p. 427. — A propos du Schwizertütsch, p. 667.

Chabloz, A. L'école à l'ordre du jour, p. 22. — Vers plus de solidarité, p. 34.

D'un article de la « Gazette de Lausanne », p. 35. — L'école au Grand Conseil, p. 65. — Les parrainages, p. 66. — La préparation des maîtres, p. 81. — Une suggestion, p. 131. — Extraits d'un rapport au Grand Conseil, p. 145, 161. — Félicitations, p. 177. — Pays et jeunesse, p. 177. — Après la quinzaine pour la famille, p. 177. — Avertissement, p. 193. — Allocations familiales, p. 193. — La réforme scolaire, p. 194. — Pour l'éducation nationale, p. 209. — Pour les mobilisés pendant les vacances, p. 225. — Un service féminin, p. 243. — Pour l'école scanndaire, p. 257. — Suggès de nos collègnes p. 250. — Comment ci in l'école secondaire, p. 257. — Succès de nos collègues, p. 259. — Comment ai-je appris à faire l'école, p. 273. — Fiche mensuelle de traitement, p. 338. — Allocations exceptionnelles, p. 338, 369, 537, 681. — A propos de farniente prolongé, p. 353. — L'école et le scoutisme, p. 354. — Pour maintenir, p. 358. — Malgré la guerre, p. 425. — Défense spirituelle de la jeunesse, p. 473. — Suppression de la retenue, p. 505. — Aux examens pédagogiques de recrues, p. 506, 522. — Une réforme souhaitable, p. 523. — Ecole primaire et agriculture, p. 570. — Lausanne reçoit le Pestalozzianum, p. 586. — Revendications du personnel communal lausannois, p. 601. — Fritz Wartenweiler à l'Ecole normale, p. 602. — Chœur mixte du Gros-de-Vaud, p. 617. — Allocations pour 1942, p. 633. — Nos jeunes en chômage, p. 634. — Perfectionnement professionnel, p. 682. — L'après-midi sportif, p. 697. — Aide à la campagne, p. 698. — A propos des jeunes, p. 715. — Pour l'an prochain, p. 716. — Solidarité, p. 731.

Chantrens, M. Réalisation de nos vœux, p. 538.

Chessex, A. D'un dramaturge à l'autre, p. 555. — A ceux qui nient le progrès,

Cornuz, L. Mois important, p. 131. — Aux institutrices, p. 635.

Duc, Ch.. Voyage d'études en Suisse romande, p. 556.

Gachet, M. Inauguration à Echallens, p. 489.

Gonthier, Ch. Résumé des comptes S. P. V., p. 49.

Grec, Ch. A l'honneur, p. 163. — Cà et là, p. 258. — Du nouveau dans les écoles vaudoises, p. 305. — Cinéma scolaire, p. 669. — Comment on juge le travail des primaires, p. 699.

Mermoud, R. Assemblée générale, compte rendu, p. 97.

Ray, M. Nos traitements, p. 1, 244, 441, 521. — Traitements fixes, p. 195. — Secours mutuels, p. 290, 305. — « Ecolier romand » et « Journal des parents, » p. 573, 588.

Dans les sections. Pour agrémenter nos séances, p. 387. — Echallens, p. 52. — Lausanne, p. 260, 308, 356, 603, 700. — Payerne, p. 356. — Yverdon-Grandson, p. 22, 604, 701. — Yverdon, p. 387, 649. — Vevey, p. 700, 732.

Ceux qui quittent. Vevey, p. 67, 355. — Lausanne, p. 147, 211. — Le Solliat, p. 211. — Pully, p. 426. — Montreux; Yverdon; Moudon; Oron; Château-d'Oex; Corsier; Clarmont; Epalinges; Grandcour; Prangins; Villeneuve; Ecublens, p. 665. Avenches, p. 683.

Nécrologie. M. Lambelet, p. 67. — Alice Martin, p. 211. — Ami Gaillard, p. 2. — Elie Fontannaz, p. 289. — L. Reymond, p. 355. — Ch. Meylan, p. 426. R. Berger-Matthey, p. 426. — A. Cart-Meylan, p. 427. — H. Voruz, p. 427. — F. Reymond, p. 457. — H. Blanc-Héritier, p. 457. — H. Jaton, p. 458. — Benj. Emery, p. 458. — Lucie Capt, p. 556. — Alph. Rieben, p. 557. — Lucien Berthoud, p. 557. — E. Buxcel, p. 571. — André Mayor, p. 586. — Ern. Bovay, p. 587. -Léonce Têtaz, p. 587. — Emma Aubert, p. 666.

Ecoles normales. Fonds du centenaire, p. 52, 650. — Examens d'admission, p. 67. — Une retraite, p. 212. — Brevets, p. 213, 242. — Bibliothèque, p. 273.

Echichens, p. 387, 571, 649.

Musée scolaire, p. 163, 427, 701.

Associations. Fédération des Traitements fixes, p. 195, 308, 370.

Association des directeurs de chant, p. 524, 588.

Association des éducateurs d'arriérés, p. 387.

Maîtres de gymnastique, Cours de ski, p. 290.

Maîtresses ménagères, p. 441.

Maîtresses de travaux à l'aiguille, p. 340.

Société évangélique d'éducation, p. 226, 243, 574, 587, 650. Société vaudoise de travail manuel, p. 117, 291, 539, 572, 604, 635, 666, 669.

# COMMUNIQUÉS

Cours de musique sacrée, p. 36. — Quinzaine des loisirs, p. 179. — Secours aux enfants suisses à l'étranger, p. 292. — Cours de chant grégorien, p. 573. — Gesellschaft für Literatur und Kunst, p. 649.

# GENÈ VE

Association antialcoolique du corps enseignant, p. 101, 358. — Cours de ski à Bretaye, p. 180. — Société genevoise de travail manuel ; jardins scolaires, p. 197. – Assemblée générale, p. 323. — Cours de construction de planeurs, p. 540. — A. G. M. E. P.: Bains Genève-plage, p. 429. — Gymnastique et jeux, p. 541. — Cours de gymnastique, p. 605. — Conférences aux Cours réunis, p. 540. — Fonds de subsides de l'enseignement primaire, p. 574. — Centre coopératif des Loisirs, p. 589.

## U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS

Les comités. Convocation, p. 702. Borel, G. Situation intenable, p. 370. — Mémoire présenté au Conseil d'Etat, p. 475. — Encore et toujours les salaires, p. 524. — Violents contrastes, p. 605. — Toujours nos salaires, p. 617. — Après une entrevue, p. 651. — Stupéfaction, p. 702. Borsa, J. et Jaquet, R. Au secours des enfants, p. 227. — Nous voulons des parrains, p. 245. — Parrainages, p. 293.

Borsa, J. Cartel genevois de secours aux enfants, p. 309.

Commission de défense. L'exemple, p. 637. — Si nous parlions des jeunes, p. 653. Dottrens, L. La récupération des déchets, p. 53. — En 1885 déjà..., p. 68. — Séance du 29 janvier, p. 69.

Ducommun, Ch.-E. Hausse des prix..., p. 388. — Toujours les salaires, p. 458.

Le clou, p. 507.

Duchemin, Ch. Nos salaires, p. 636.

Gaudin, Ed. Assurance accidents, p. 36, 260, 309. — A propos d'un recours, p. 526. — Abonnements au théâtre de la Comédie, p. 541, 619.

Jaquet, M. La mission de l'école, p. 2.

Jaquet, R. Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre, p. 53. — Les parrainages scolaires, p. 388. — N'oubliez pas vos filleuls, p. 508.

Lagier, Ad. Marquons le point! p. 196. — Payement de l'impôt de sacrifice, p. 480.

#### U. I. P. G. — MESSIEURS

Comité. Convocation, p. 37, 82, 340, 542, 558.

Chambordon, J. Jardins scolaires, p. 197.

Dottrens, E. Retraites, p. 509.

Ducommun, Ch.-E. Il faut le dire, p. 204. — Grain de bon sens, p. 228. — Un peu de mesure, p. 261. — Pour la famille, p. 293. — A l'honneur, p. 444. — Impression de séance, p. 684.

Duchemin, Ch. Chronique genevoise de l'Educateur, p. 196. — Communica-

tion, p. 227.

Durand, G. A propos du statut de la femme, p. 322. — Un témoignage, p. 670. Gaudin, Ed. Rapport du trésorier, p. 83. — Séance du 22 février, p. 147. — Cotisations, p. 246. — Assemblée de la C. J. A., groupe C, p. 293. — Avis, p. 716. Jaquet, R. Les deux Romes, p. 38. — La psychologie et nous, p. 38. — Les pions et la règle du jeu, p. 275. — Le filleul de l'U. I. P. G., p. 669.

Lagier, Ad. Caisse maladie et invalidité, p. 180. — Assemblée générale du 18 juin, p. 390. — Rapport présidentiel, p. 409.

Martin, Ed. Caisse maladie et invalidité, p. 101.

Mégard, Ch. En marge d'une manifestation, p. 163.

Piguet, G. Retraite, p. 443. Sésame. Ali-Baba et les... Quarante gendarmes, p. 607.

#### U. I. P. G. — DAMES

Comité. Convocation, p. 54, 85, 182, 276. — Pour les enfants sourds, p. 340. Berney, H. Assemblée administrative du 22 février, p. 132. — Assemblée du 2 avril, p. 228. — Assemblée du 14 mai, p. 341.

Borsa, J. Ceux qui nous défendent, p. 4. — Il y a privilégiés et privilégiés, 22. — On demande un fabuliste, p. 70. — Rapport présidentiel, p. 416. —

Haro sur les femmes, p. 716.

Dottrens, A. Initiative Reval, p. 118. — Collecte de la Croix-Rouge, p. 133. — Thé des correspondantes, p. 295. — La vie de notre Union, p. 509. — Causerie de M<sup>me</sup> Trottet, p. 541, 619, 670. — Abonnements au théâtre de la Comédie, p. 558. G. D. Un témoignage, p. 670.

Meyer, J. Rapport financier, p. 150.

Nécrologie. Mme J. Forney, p. 54. — H. Junker, p. 118.

### NEUCHATEL

Comité central. Séance du 8 février, p. 103. — Nomination des délégués, p. 104. — Assemblée des délégués, p. 135, 183, 199. — Séance du 17 mai, p. 324. — Séance du 31 juillet, p. 401, 489. — Assemblée générale, p. 527, 542, 574, 589, 607, 620. von Almen, P. Chez les maîtres abstinents, p. 483.

Berner, L. Rapport présidentiel, p. 420.

Matthey, J.-Ed. Ceux qu'on fête, Le Locle, p. 29. — Une légende, p. 54. -Culture physique, p. 71. — Vitamines, p. 85. — Le croquis coté, p. 151. — Encore les vitamines, p. 151. — Fonds scolaire, p. 165, 230. — Nos présidents de sections, p. 315. — Notes diverses, p. 215. — Nouveaux sociétaires, p. 216. — Retraite, Môtier, p. 246; Fleurier, p. 670. — Caisse d'entr'aide, p. 262. — Jubilés : Colombier, p. 295; Fleurier, p. 295; Le Locle, p. 638; Neuchâtel, p. 687. — Service médico-pédagogique, p. 310. — Classes isolées, p. 311. — Rappels, p. 342. — Un peu d'histoire, p. 358. — Education nationale, p. 371. — Voix officielle, p. 444, 460. — Dans les sections, p. 510, 527. — Aide aux mobilisés, p. 621. — Allocations, p. 655. – Haute-paye, p. 656. — Communication, p. 717. — Coin des sociétaires, p. 719. A propos du stage, p. 732.

Montandon, M. Exposition scolaire permanente, p. 276.

Rochat, J. Compte rendu financier, p. 133.

**Nécrologie.** W. Pierrehumbert, p. 6. — Ch. Spillmann, p. 119. — Amelia Gyssler, p. 136. — Marie Rigoulot, p. 359. — M. Milloud, p. 429. — R. Matthey-Jeantet, p. 558. — C. Demarchi, p. 639. — Ad. Bonjour, p. 688.

### JURA

Comité central. Société pédagogique jurassienne, p. 7.

Grec, Ch. Le nouveau secrétaire S. I. B., p. 71.

Moine, V. Réintroduction, p. 38. — S. P. J., p. 39. — Election d'un secrétaire S. I. B., p. 39. — Instituteurs sans place, p. 104. — Promotions militaires, p. 120. · Chronique jurassienne, p. 656, 702.

Nécrologie. Dr Schraner, p. 120. — Ern. Renck, p. 167.

## TRIBUNE LIBRE

Beauverd, E. Pour la famille, p. 326, 430. Cherix, A. Pour la famille, p. 445.

Ducommun, Ch.-E. Pour la famille, p. 343. — Notre réponse, p. 376. Froidevaux, G. Pour la famille, p. 374.

Peitrequin, R. Pour la famille, p. 461. Pilloud, H. Pour la famille, p. 461, 490.

La rédaction. Note, p. 461, 490.

#### INFORMATIONS

Berger, R. Un grand pédagogue belge est mort, p. 53.

G. R. E. P. Assemblée préparatoire, convocation, p. 327. — Séance du 7 juin, G. R. E. P. Assemblee preparatoire, convocation, p. 327. — Seance du 7 juin, p. 344, 391. — Rassemblement de septembre, p. 484. — Collaboration, p. 542. — Rassemblement d'octobre, p. 559, 576. — Cours de psychologie, p. 688. — Centre de renseignements psycho-pédagogiques, p. 719. — Coopératives scolaires, p. 719. — Chez nos voisins. Bâle-Ville, p. 688. — Bâle-Campagne, p. 87. — Berne, p. 704. — Fribourg, p. 360, 704. — Lucerne, p. 40. — Nidwald, p. 88. — St-Gall, p. 232, 704. — Soleure, p. 231. — Valais, p. 8. — Zurich, p. 40, 232. Allemagne, p. 279, 296. — France, p. 311, 328, 359. — Espagne, p. 120.

# REVUE DES IDÉES

En lisant Ramuz, p. 247.

#### DIVERS

Grec, Ch. Remarques sur la langue française, p. 24. — Dépenses de la Confédération pour l'instruction publique, p. 72. - Une curiosité philatélique, p. 88. Un cinquantenaire, p. 88. — Tableaux scolaires suisses, p. 464, 494, 622, 672.

# COMMUNIQUÉS

Cours de ski à Bretaye, p. 152. — Cours normal de travaux manuels, p. 247. — Croix-Rouge, p. 263. — Cours d'enseignement antialcoolique, p. 264. — Un cadeau de Pro-Aero, p. 376. — Camp des éducateurs, p. 432, 493. — Cours central de la Société des maîtres abstinents, p. 446. — Cours romand de chefs d'ateliers de loisirs, p. 464. — Ecolier romand, p. 512. — Congrès et cours, p. 544. — Institut olympique de Lausanne, p. 538. — Ecole d'études sociales, p. 592. — La radio à l'école, p. 639. — Cours de sport d'hiver, p. 670. — Cours de vacances blanches, p. 720.

Bibliographie. P. 8, 72, 232, 392, 432, 512, 624, 639, 672, 720, 734.

# PARTIE PÉDAGOGIQUE

# PARTIE GÉNÉRALE

Alb. R. Morale et politique ou Les vacances de la probité, p. 14. — Marchons en chantant, p. 128. — Nouveaux documents sur et pour l'école, p. 332. — Le Bureau international d'Education en 1940-1941, p. 678. — Sur deux autobiographies, p. 709.

Aubert Paul. A propos d'histoire suisse, p. 220.

Baechler, N. A propos du « Rassemblement », p. 30. Bornand, Charles. La composition française, p. 61, 138, 189.

Bovet, Pierre. Bergson et le problème de l'éducation, p. 169, 185.

Breithaupt, W. Un atelier d'une conception nouvelle, p. 613.

Briod, Ernest. Le programme, bouc émissaire, p. 105, 123. — Ce que l'école secondaire peut attendre de l'école primaire, p. 705, 721.

Burdet, Jacques. Exercices de marche en chantant, p. 43, 59.

Chevallaz, G. Un traité de pédagogie, p. 45. — Ecole et famille, p. 75. — L'école

secondaire au service du pays, p. 377.

Comité S. P. R. A propos du « Rassemblement romand », p. 107. — Marche romande : les lauréats, p. 361.

Descloux, L. et Brunisholz. M. Appel, p. 485.

Descœudres, Alice. L'âme et les nerfs, p. 93. — Saint Jean Bosco, un grand éducateur, p. 346, 364, 395, 467. — Comment faire d'une classe primaire une communauté (d'après Kurt Seelmann), p. 612, 628.

Dewey, John (communiqué par Ad. F.). Démocratie créatrice, p. 30. — Appel

en faveur d'une éducation nouvelle, p. 518.

Dorne, Sydney (communiqué par Ad. F.). Le but de l'éducation, p. 270.

Dr Sz. L'alimentation de l'enfant en âge de scolarité, p. 561.

Durand, Georges. Notes sur la multiplication, p. 27, 237, 299. — Note sur l'attribut, p. 173. — Notes sur la division, p. 470, 516. — Note sur la plus longue nuit, p. 549. — Une solution, l'horaire mensuel, p. 631. — A propos de l'horaire mensuel, p. 708.

Ferrière, Ad. L'éducation nouvelle aux Etats-Unis, p. 285. — Enfants difficiles, p. 317. — Le réajustement de l'école publique, p. 329. — Conception du laboratoire scolaire, p. 382. — L'éducation nouvelle, p. 531, 547. — L'esprit de l'école active dans les examens de recrues, p. 609, 625, 641, 658.

H. Langue maternelle, p. 315, 333, 437.

Henchoz, P. Un concours pour livre de lecture qui n'aboutit pas, p. 201. — Les qualités d'un livre de lecture élémentaire, p. 235.

Jaquet, M. Une nouvelle « Histoire de la Suisse », 1er vol., p. 137, 155. — Une

nouvelle « Histoire de la Suisse », IIe vol., p. 599.

Jaquet, Robert. Morale et journalisme, p. 126. — Le rapport sur les examens pédagogiques des recrues, p. 153. — La jeunesse de demain, p. 203. — L'échec de l'école, p. 252. — L'école française, p. 283, 297. — Les textes et l'étude de la langue, p. 366. — L'adaptation de l'école populaire, p. 393. — Le Pacte et l'école suisse, p. 452. — Les premiers pas d'une association d'élèves, p. 498. — Réflexions contradictoires, p. 643. — L'éducation par la langue maternelle, p. 724, 735.

Jawahar Lal Nehru (communiqué par Ad. F.). Milieu et éducation, p. 92. Kotschnig, Walter (communiqué par Ad. F.). Où les éducateurs échouent,

p. 156.

Laurent, G. Etude d'un texte, p. 108.

Lis. R. Réflexions sur le temps présent, p. 90. Loosli, W. La Chine et le problème de l'éducation, p. 379.

L. S. Un abus des pleins pouvoirs, p. 660.

Mathil, F. La Jeunesse et la paix du monde, p. 282.

Mégard, Ch. Les problèmes de l'heure, p. 313. — Les valeurs qui demeurent, p. 486. — Que leur enseignerons-nous? Comment leur enseignerons-nous? p. 596. Meylan, Louis. Pour prolonger les fortes impressions de ce 650e anniversaire,

Peytrequin, H. Les loisirs et l'école, p. 582.

Perret, Paul. Cours préparatoire à l'éducation coopérative de l'enfance et de la

Perret, William. Port d'armes, p. 335.

Piguet, Robert. La culture musicale à l'école, p. 495, 513, 529.

P. v. A. La Reval... et nous ! p. 121.

Ruchon, R. Concours « Marche romande », p. 345.

Schüle, A. (d'après Willi Jung). L'encouragement par l'école, p. 397. — Ecoles normales, p. 501. — Les instituts d'éducation politico-nationale, p. 691.

Uldry, U. La méthode pédagogique des examens de recrues, p. 545. — A propos

d'un nouveau projet d'instruction militaire préparatoire, p. 661, 676.

Un ancien. Démocratie et... aristocratie, p. 157.

Vittoz, Ed. Images, métaphores et autres figures de langage, p. 171, 187. -L'art de la comparaison, p. 254, 268. — Métaphores qui ont cessé d'en être, p. 348, 363. — Le sort tragi-comique de quelques métaphores, p. 673.

Vuille, Lily. Le calcul en classe enfantine, p. 564.

Zimmermann, E. L'enseignement de l'orthographe, p. 11.

# INFORMATIONS

Perret, William. Rassemblement romand, p. 31, 78, 158, 318, 551, 645. Pro Juventute. Une question actuelle: l'utilisation des loisirs, p. 95. — Service de campagne pour les jeunes, p. 174. — Chefs pour colonies linguistiques, p. 205. — Vacances suisses pour la jeunesse, p. 256. — Landsgemeinden de la jeunesse, p. 398. — Collecte de fruits 1941, p. 519. — Une fillette qui ne sourit pas, p. 663.

#### Divers.

Une curiosité philatélique pour les éducateurs, p. 16. — Une lettre de Célestin Freinet, p. 109. — Concours de la Fondation « Pour l'Avenir », p. 111. — Appel aux autorités scolaires de la Suisse, p. 142. — Timbres Pestalozzi, p. 159. — Société genevoise de linguistique, p. 319. — Société suisse des maîtres de gymnastique, p. 350. — Cours officiels d'allemand, p. 351. — Cours à Freidorf, p. 383. — Cours de vacances, p. 383. — Camp des éducatrices, p. 440. — Fondation Berset-Muller,

p. 454. — O. S. L. J., p. 455. — Groupe romand de l'« Association suisse en faveur des enfants difficiles », p. 502. — Assemblée des délégués suisses du Schweizerischer Lehrerverein, p. 502. — Journée de la faim, p. 600. — Où en est la jeunesse suisse? p. 615.

#### DESSIN

Berger, Richard. L'hiver : leçon de croquis rapide pour tous les degrés, p. 28. -L'été: leçon de croquis rapide pour tous les degrés, p. 361. — Le réseau perspectif à l'école p. 580. — L'ornementation usuelle des surfaces, p. 689.

# L'ÉCOLE ET LA NATURE

Simonet, Jean. L'école et la protection de la nature, p. 205, 286, 302. — Observations à faire en hiver, p. 726.

# RÉCITATION

Keller, Gottfried. Frühlingslaube, p. 239. - Abendlied, p. 303.

Jaquet, Marius. Giboulées de mars, p. 159. — Cloches de Noël, p. 693. Lebesgue, Philéas. Belle matinée, p. 319. Martin, Vio. Poésies pour les tout petits, p. 143. — A la vigne du printemps,

Perrinjaquet, G. La mouche et l'araignée, p. 175. De Régnier, Henri. Retour à la ville, p. 224.

# TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Dottrens, J. (d'après H. Adrian). Vallée du Rhône à Sierre, p. 217, 233, 249, 265, 281.

Grec, Ch. L'arolle, p. 433, 465. — Intérieur d'un chalet, p. 577, 593.

R. J. et E. D. (d'après J. Wahrenberger et P. Steinmann). Pêche dans l'Untersee. Du cycle de la matière dans un lac, p. 9, 25, 41, 57, 73, 89.

# TEXTES LITTÉRAIRES

Pages 32, 63, 96, 111, 144, 160, 176, 208, 224, 240, 271, 319, 336, 351, 384, 400, 455, 472, 503, 520, 535, 567, 583, 632, 646, 664, 694, 711. Voir aussi: p. 108, 138, 189, 366.

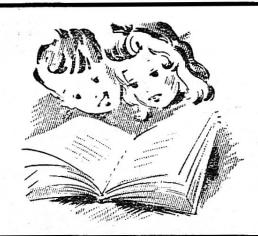
#### LES LIVRES

#### Bibliographie.

Pages 16, 32, 48, 64, 79, 96, 112, 128, 144, 160, 176, 192, 240, 272, 288, 304, 320, 336, 352, 368, 384, 400, 456, 488, 503, 520, 535, 552, 567, 584, 600, 616, 632, 647, 680, 695, 712, 728, 737. Voir aussi : p. 93, 709.

## Table des matières.

Partie corporative, p. 738. — Partie pédagogique, p. 742.



# Bibliothèque pour la jeunesse

# All BLÉ QUI LEVE

La Vuachère 4 LAUSANNE

Prêts de livres dans toute la Suisse. RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Le beau vêtement se fait chez

# MUHLSTEIN

16, rue de la Confédération, Genève

# HOTEL

Ouvert toute l'année. Bien chauffé. Vue étendue. Régimes. Soins. Prix depuis Fr. 7.-Tél. 58 001. Mlles Chappuis.

# RIA CHEXBRES



# Chalet à louer

à Gryon sur Bex, 4 lits, pour vacances de décembre-janvier. S'adresser à Yv. Landry, inst., Bière.

Ur créer un fonds de course procurer un plaisir à vos élèves et à leurs parents, organisez une séance de PROJECTIONS EN COULEURS. Paysages, fleurs, montagnes, etc. Pour renseignements, écrivez sous C 14236 à Publicitas, Lausanne.

POUR TOUT ce qui concerne la publicité dans l'Educateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S.A.

UBLICITAS

Rue Pichard, 13 LAUSANNE

# NOUVEAUTÉS

# EN PLEIN CIEL

par Walter Ackermann.

Un volume in-16, illustré. Couverture illustrée . . . . . . . broché Fr. 4.—relié » 5.50

C'est un délicieux roman d'amour frais et vivant, sous forme de lettres entre un aviateur sa fiancée et un ami : captivantes descriptions de paysages et de villes survolées, réflexions sur les sentiments éprouvés entre ciel et terre.

# **AU TRAVERS DU FEU**

par CHARLY CLERC.

C'est une œuvre émouvante et sincère, tout imprégnée d'une atmosphère mystique. D'inspiration sobre, élevée, fortement charpenté, ce mystère enrichira la littérature protestante.

# LE SOULIER DE NOÊL

par M. Gagnebin-Maurer

Un volume in-16 . . . . . . . . . . . . . . . . . . broché Fr. 3.50 relié » 6.—

C'est un recueil de récits et de contes de Noël animés par l'idée du bien et de la charité envers son prochain. Simplement écrits, ils seront les bienvenus en cette fin d'année et égayeront mainte réunion paroissiale ou familiale.

# L'ENFANT, CET INCONNU

par Noëlle Roger.

Ces récits sobres ont un thème commun : révéler les sentiments parfois obscurs chez l'enfant qui souvent échappent à leur entourage. Noëlle Roger raconte simplement, sans faire de la psychologie ; elle a mis dans ces pages toute sa sensibilité.

# LA GUERRE DES ONDES

par CLAUDE SCHUBIGER.

Un volume in-16 . . . . . . . . . . . . . . . broché Fr. 3.75

D'une lecture attachante, cet ouvrage expose les débuts de l'arme nouvelle qu'est la radio, son rôle dans les événements politiques et militaires de ces dernières années et dans es hostilités en cours.

# JO ET PAT, DEUX ENFANTS HEUREUX

par Mmes Pellaux et Wasem.

Ce livre fera la joie des enfants de 8 à 10 ans ; le style simple, les dialogues vivants seront particulièrement du goût des petits qui se retrouveront dans ces récits de la vie d'une famille

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle